

par [Liliane Blanc, historienne et auteure](#)

Pour le moment, bien sûr, nous ne pouvons parler que de présumé agresseur et d'une plaignante, mais dès le dévoilement de l'accusation portée contre l'ex-directeur du FMI, le déséquilibre s'est installé entre les deux parties : la garde rapprochée et les mâles français solidaires sont immédiatement montés aux barricades et se sont répandus dans les médias, y allant du "Ce n'est pas l'homme que je connais !" (Bernard-Henri Lévy) au désormais célèbre "troussage de domestique" (Jean-François Kahn), en passant par le "il n'y a pas eu mort d'homme !" (Jack Lang), qui nous faisaient régresser subitement de deux ou trois siècles. Certains attardés ont remonté le temps sans machine, et confondu Park Avenue avec le Parc aux Cerfs, terrain des agressions du lubrique Louis Quinzième. Aucun mot sur la plaignante, la stratégie étant de faire de l'accusé une victime : "Le pauvre homme !" aurait rajouté Molière (*Tartuffe*).

Vie privée, vie publique ? Séduction ou harcèlement ?

Puis, peu à peu, les langues se sont déliées et la statue bien astiquée du désormais ex-candidat à l'investiture présidentielle française s'est brusquement salie de quelques fientes. On s'est alors rendu compte qu'une véritable consigne du silence régnait dans les officines politiques et journalistiques concernant les frasques de politiciens bien en vue. On s'est souvenu de la double vie de François Mitterrand, en précisant cependant qu'elle relevait du domaine privé, alors que l'installation de sa seconde famille dans une annexe de l'Élysée, un édifice de l'État, aurait dû compliquer quelque peu cette notion de vie personnelle inviolable.

Avec DSK, on sortait du domaine privé pour se diriger vers les marches du Palais de justice, puisque plainte il y avait. Mais s'agissait-il vraiment d'un harcèlement insistant, devenu une agression, donc un acte où le jeu de la séduction entre deux adultes consentants n'avait rien à voir ? On a tenté de faire l'amalgame entre un séducteur et un harceleur ou agresseur, entre un homme qui aimait les femmes et celui qui en usait et abusait par la force. Des rumeurs, puis des témoignages ont commencé à circuler. Après deux ou trois jours de stupéfaction, les langues ont commencé à se délier, et les digues à se rompre. Il y a eu d'abord cette jeune journaliste, Tristane Banon, racontant dans une vidéo de 2002 comment elle avait été "attaquée" par ce "chimpanzé en rut", propos confirmés par sa mère. Puis le souvenir de cette

jeune stagiaire hongroise du FMI qui avait expliqué dans une lettre à son organisme les contraintes sexuelles imposées par DSK. Le FMI avait finalement opté pour l'indulgence. Et Anne Sinclair aussi.

Puis le journaliste Jean Quatremer nous a rappelé qu'il avait rédigé, dès la nomination de DSK au FMI en 2008, un article dans *Libération* mentionnant ce choix risqué à cause des pulsions sexuelles hors normes de ce nouveau directeur. L'ancienne ministre de la Justice socialiste Elisabeth Guigou a rapporté qu'il était souvent *borderline*.

D'autres journalistes et député-es rompent aussi le silence et dévoilent ce côté sombre du vieux faune, qu'une Omerta institutionnalisée avait réussi longtemps à occulter. "Nous évitions de nous retrouver seules dans la même pièce que lui !" ont raconté certaines femmes.

Le fric

Ce sont là des témoignages, ou des *off records*, qui commencent à être nombreux. Qu'en fera l'accusation ? Chose certaine, un élément jouera un rôle prépondérant dans le procès, si procès il y a : le fric. Déjà des rumeurs circulent, qui parlent d'acheter la plaignante. L'argent comme autre forme de harcèlement ? On verra. Pour le moment, force est de constater que nous avons d'un côté la défense d'un riche personnage, en résidence surveillée dans un appartement à 50 000\$ par mois, qui peut se payer les plus grands ténors du barreau américain ; qui peut engager des détectives pour tenter de trouver la petite faille chez la présumée victime, en fouillant les moindres recoins de sa vie privée. Et à l'accusation, une femme de ménage, logeant dans le Bronx, qui ne peut compter, faute des mêmes moyens, que sur sa bonne foi si elle dit vrai, et que sur la détermination d'un avocat de l'aide juridique pour le prouver. Compte tenu de ces constatations, comment se jouera la crédibilité de chacun ? À suivre, comme on dit.

Un peu de positif

À souligner : cette histoire aura sans doute eu le mérite de réveiller enfin les Français sur les comportements archaïques de pas mal d'entre eux concernant les relations hommes/femmes. Le texte écrit par l'écrivaine et poète française Sabine Aussenac, ["L'affaire DSK, un scandale qui fera date pour les femmes" va dans ce sens](#)

. Aussi, voir s'organiser en fin de semaine dernière une pétition et une marche dans Paris contre le sexisme, avec l'appui d'associations féministes, de l'ANEF (Ass. des Étudiants de

France), de personnalités connues comme Ségolène Royal, Éva Joly, Cécile Duflot, Christine Ockrent, Gisèle Halimi, Clémentine Autain, Audrey Pulvar, et plusieurs hommes de gauche : Benoit Hamon, Mélenchon, Montebourg, certes pas assez nombreux encore à oser mais c'est déjà ça, est plutôt réjouissant.

Tout comme la [pétition à dimension internationale](#) des Américaines et leur initiative pour récolter des fonds afin d'aider cette « Ophélie » à qui, contrairement à celle de Shakespeare, nous souhaitons d'éviter la folie ou la noyade, et d'être traitée avec la plus grande équité.

Mis en ligne sur Sisyphe, le 25 mai 2011